

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 29 AVRIL 2024

Daniel Lampart, premier secrétaire de l'USS

Résultats du rapport sur la répartition 2024 de l'USS

Une politique des revenus pour les gens qui travaillent

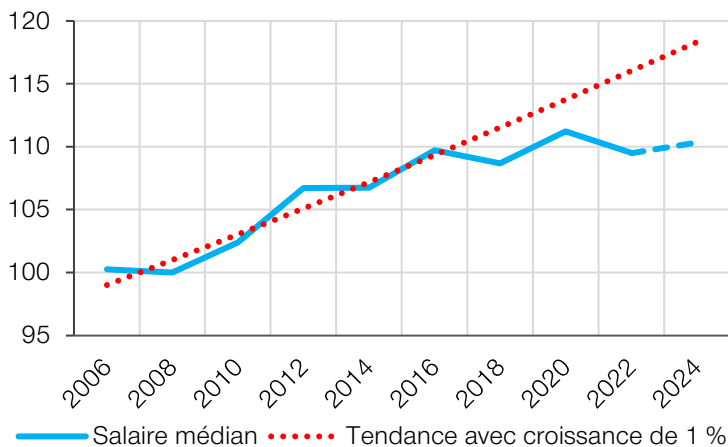
Les dernières années ont été rudes pour les revenus moyens ou bas. Les salaires réels n'ont guère évolué, tandis que le fardeau des primes d'assurance-maladie ne cessait de s'alourdir. Les personnes aisées, elles, ont tiré leur épingle du jeu. Les plus hauts salaires se sont même envolés. Les entreprises versent des dividendes en hausse. Et les cantons diminuent les impôts sur les hauts revenus et la fortune. L'heure est à une refonte de la politique des salaires et des revenus. Pour que davantage d'argent aille aux personnes qui en ont réellement besoin, et dont le travail contribue à la prospérité de la Suisse.

Les salaires réels moyens et inférieurs risquent de connaître une décennie perdue

Aujourd'hui, les salaires réels ne sont pas beaucoup plus élevés qu'en 2016. Les travailleuses et les travailleurs risquent de subir une décennie perdue. En effet, de nombreux employeurs ont certes facturé des prix plus élevés à leur clientèle, mais sans juger bon d'accorder à leurs employé-e-s ne serait-ce que la compensation du renchérissement. Il en est résulté ces dernières années un grave manque à gagner salarial. La productivité du travail croît d'environ un pourcent par an. Les salaires devraient logiquement augmenter dans la même mesure, ce qui est loin d'être le cas.

Salaires médians indexés et tendance générale

(valeur réelle ; 2008=100)



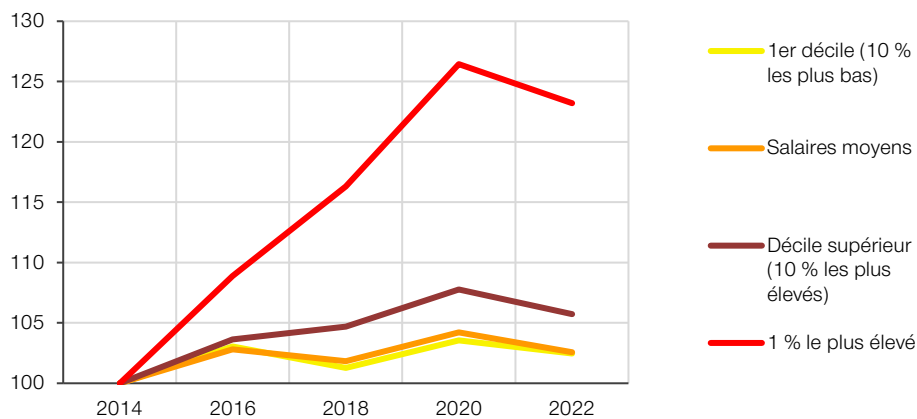
Source : OFS, propres calculs de l'USS

Les employeurs rémunèrent grassement les cadres, les spécialistes et les actionnaires

Les mieux lotis ces dernières années ont été les plus hauts revenus et les actionnaires. Les salaires du pourcent le mieux payé ont augmenté, en termes réels, de près d'un quart depuis 2014. L'individualisation de la politique salariale, par le biais des bonus, en a été un moteur important. Les cadres en sont les grands bénéficiaires. A cela s'ajoutent les externalisations et privatisations, qui ont favorisé les mêmes excès salariaux que dans le secteur privé, comme on l'a notamment vu ces dernières années dans le secteur de la santé.

Salaires réels en percentiles : l'écart salarial ne cesse de se creuser

(2014=100)

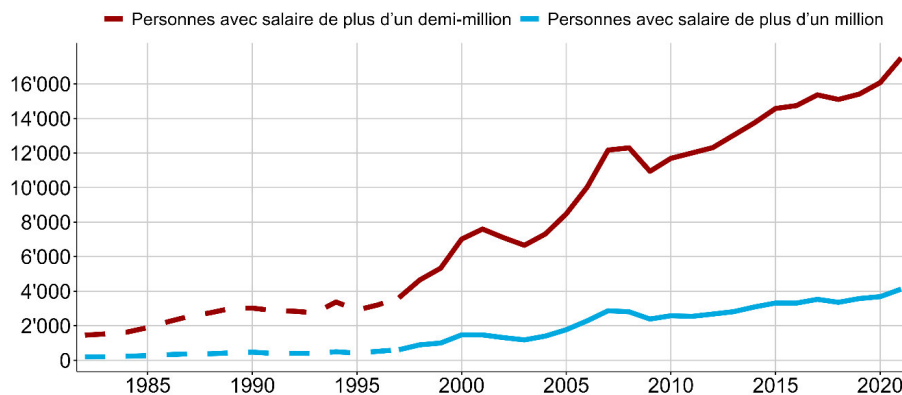


Source : OFS, propres calculs de l'USS

Le club des très hauts revenus s'agrandit : le cap des 4000 millionnaires en salaire a été franchi en 2021, avec 4120 membres. Leur nombre a doublé en 20 ans. Quant aux salarié-e-s qui touchent plus d'un demi-million de salaire annuel, ils sont assez nombreux, avec 17 500 personnes, pour remplir le stade de Saint-Gall. Il y a 20 ans, un stade de ligue régionale aurait suffi pour les accueillir.

Augmentation du nombre de personnes touchant plus d'un million en salaire

(nombre de cotisants AVS, aux prix de 2021)



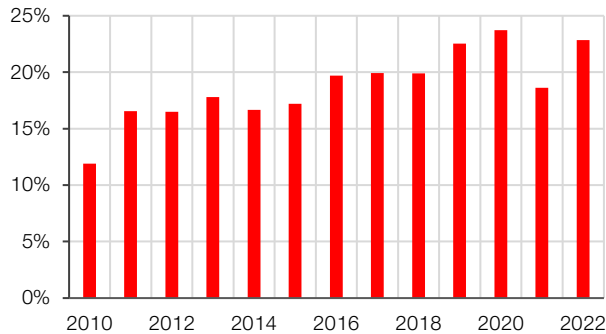
Source : Statistique des revenus AVS de l'OFAS¹

¹ Avant 1997, les contrôles de qualité effectués lors du traitement des données étaient moins bons. Les données récentes sont encore susceptibles d'être modifiées, à l'occasion d'annonces tardives.

La bonne marche des affaires de ces dernières années a surtout profité aux actionnaires. Les entreprises distribuent par exemple toujours plus de dividendes. Les dividendes et intérêts versés ont fortement augmenté par rapport à la masse salariale.

Distributions (dividendes, etc.) par rapport à la masse salariale

(en pourcent, sociétés non financières selon les comptes nationaux)

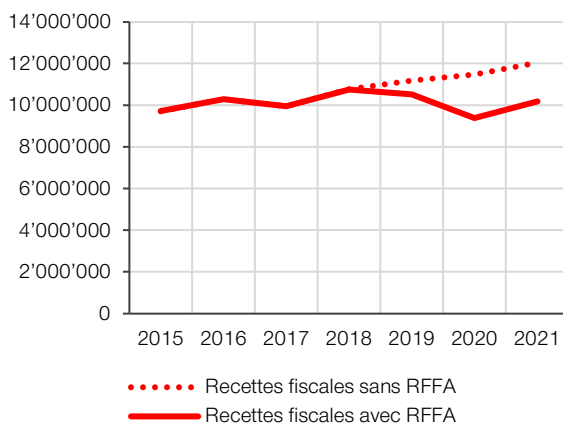


Source : OFS, propres calculs de l'USS

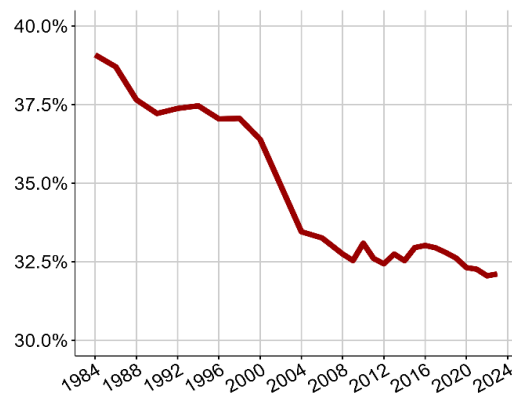
Politique fiscale favorisant les personnes aisées et les entreprises, au lieu de soutenir les revenus normaux

La politique fiscale fait le jeu des personnes disposant d'une fortune importante et de la classe supérieure. Les cantons se sont remis à réduire les impôts sur le revenu et la fortune, et d'autres baisses d'impôts sont à l'ordre du jour. Grâce à la réforme RFFA (réforme fiscale et financement de l'AVS), les entreprises doivent payer deux milliards de francs d'impôts en moins. L'imposition minimale de l'OCDE n'y changera rien, car elle ne concerne qu'une partie seulement des entreprises.

Recettes cantonales/communales de l'impôt sur le bénéfice (en milliers de francs)



Charge fiscale d'un revenu d'un million (en pourcent)



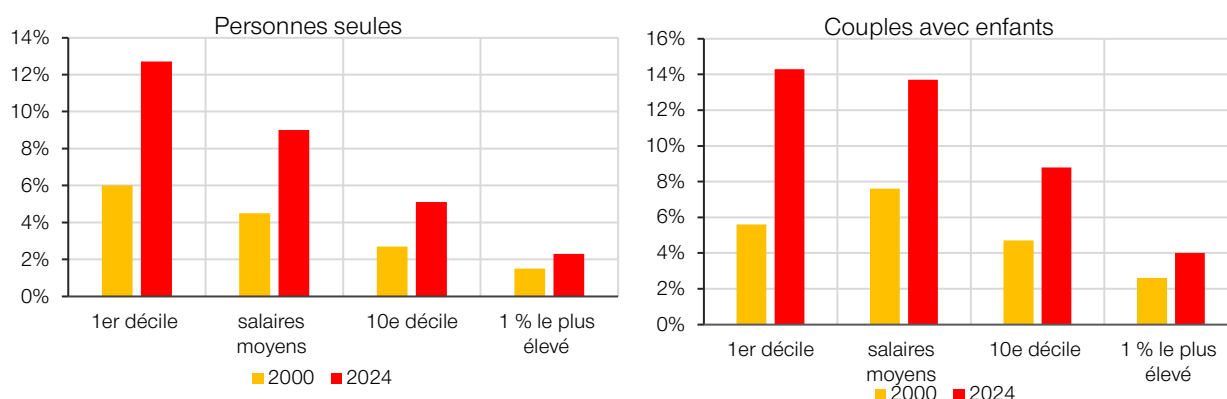
Source : Administration fédérale des finances, propres calculs de l'USS

AFC

D'un autre côté, les primes d'assurance-maladie grèvent toujours plus le budget des revenus inférieurs ou moyens – d'autant plus que les cantons n'augmentent pas suffisamment leurs subsides au paiement des primes. L'impôt par tête qu'est la prime-maladie coûte aujourd'hui, à une famille de quatre personnes, plus de 1000 francs par mois – même avec un modèle du médecin de famille ou un autre modèle alternatif. Ce n'est plus supportable pour de nombreux ménages. En 2024, la prime standard coûtait par exemple à des parents réalisant un revenu moyen, après réduction de prime, près de 14 % du salaire net. La charge des primes a plus ou moins doublé en un quart de siècle.

Charge due aux primes des couples avec deux enfants et des personnes seules

(prime standard après réduction, en pourcent du salaire net)



Source : statistique de l'assurance-maladie obligatoire de l'OFSP, propres calculs de l'USS

Une fois les impôts et le loyer payés, les personnes à revenus normaux ou bas ont moins pour vivre aujourd'hui qu'en 2016. La situation financière des ménages les plus aisés s'est par contre améliorée. Leurs revenus nets ont augmenté. Et comme la Suisse est le seul pays d'Europe à financer son système de santé avec un impôt par tête, leur situation financière est d'autant meilleure.

Évolution des revenus entre 2016 et 2024 : personnes seules

(par mois, en francs de l'année 2024)

	1 ^{er} décile (10 % les plus bas)	salaires moyens	dernier décile (10 % les plus élevés)	1 % le plus élevé
Salaire brut	120	210	650	3990
Salaire net (après cotisations sociales/impôts)	70	120	350	2000
Primes d'assurance-maladie (réduction comprise)	-90	-100	-100	-100
Loyers/charges/énergie	-100	-130	-160	-270
Revenu disponible	-120	-110	90	1630

Évolution des revenus entre 2016 et 2024 : couples avec deux enfants

(par mois, en francs de l'année 2024)

	1 ^{er} décile (10 % les plus bas)	salaires moyens	dernier décile (10 % les plus élevés)	1 % le plus élevé
Salaire brut	170	300	930	5700
Salaire net (après cotisations sociales/impôts)	120	160	400	2670
Primes d'assurance-maladie (réduction comprise)	-120	-160	-260	-260
Loyers/charges/énergie	-180	-200	-260	-480
Revenu disponible	-180	-200	-120	1930

Mesures à prendre pour améliorer la situation des revenus normaux ou bas

L'heure est à un tournant dans la politique des salaires et des revenus menée par la Suisse. Il est temps d'augmenter vigoureusement les salaires réels bas et moyens. Quiconque a fait un apprentissage devrait gagner au moins 5000 francs par mois. Plus généralement, tous les salaires devraient se monter à 4500 francs au minimum. De telles augmentations de salaires sont économiquement possibles. La marche des affaires le permet, qu'il s'agisse des résultats ou des marges des entreprises. Pour que l'évolution des salaires soit plus équilibrée et qu'ainsi l'écart salarial puisse être comblé, il faut prévoir des augmentations générales de salaire et en finir avec les systèmes arbitraires de bonus. L'USS s'engage pour de meilleurs salaires dans les conventions collectives et pour leur mise en place dans les secteurs où elles font encore défaut. En outre, des directives claires des collectivités publiques aideront à combattre les excès salariaux – notamment dans les entreprises publiques ou parmi les fournisseurs de prestations actifs dans le secteur des assurances sociales (caisses-maladie, hôpitaux, etc.).

En matière de politique fiscale, il faut réduire l'impôt par tête que constitue la prime d'assurance-maladie, en augmentant fortement les budgets consacrés à la réduction de primes. C'est précisément ce que prévoit l'initiative d'allègement des primes. Personne ne doit consacrer plus de 10 % de son revenu aux primes d'assurance-maladie. Les baisses prévues des impôts sur le revenu et la fortune vont par contre dans la mauvaise direction. Elles améliorent encore la situation de personnes qui n'en ont pas besoin. L'USS y est par conséquent opposée.